

RCS : SAINTES Code greffe : 1708

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SAINTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00375 Numéro SIREN : 508 946 944 Nom ou dénomination : A.D.R.P

Ce dépôt a été enregistré le 25/01/2024 sous le numéro de dépôt 239

Deposé le 25/01/2024
RCS 2009B375
N° de dépôt 239

A.D.R.P.

Société à responsabilité limitée au capital de 6.750,00 euros
Siège social : 1 Rue Goulebenèze - 17110 SAINT GEORGES DE DIDONNE
508 946 944 RCS SAINTES

AFFECTATION DES RESULTATS
Comptes clos le 30 septembre 2023

1. Proposition d'affectation des résultats / Extrait du rapport

1.1. Affectation du résultat

L'affectation des résultats proposée est conforme à la loi et aux statuts de la société.

Constatant que la réserve légale est intégralement dotée, nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé s'élevant à **161.722 euros** de la manière suivante :

Bénéfice.....	161.722 €
- A titre de distribution de dividendes, à l'associée unique de	150.000 €
- Aux réserves ordinaires, le solde	11.722 €

1.2. Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende brut ainsi alloué s'établirait à 150.000 euros.

Le dividende en numéraire serait mis en paiement au siège social à l'issue des décisions ordinaires de l'associée unique statuant sur l'approbation des comptes.

Le dividende serait affecté intégralement à une personne morale.

2. Résolution votée de l'affectation des résultats / Extrait des décisions ordinaires annuelles de l'associée unique du 18 janvier 2024

2.1. Affectation du résultat

L'associée unique, constatant que la réserve légale est intégralement dotée,

DECIDE d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé s'élevant à **161.722 euros** de la manière suivante :

Bénéfice.....	161.722 €
- A titre de distribution de dividendes, à l'associée unique de	150.000 €
- Aux réserves ordinaires, le solde	11.722 €

2.2. Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende brut ainsi alloué s'établit à 150.000 euros.

Le dividende en numéraire est mis en paiement au siège social à l'issue des présentes décisions.

Le dividende est affecté intégralement à une personne morale.

Pour extrait certifié exact,

Le gérant
Antoine PIEUCHOT



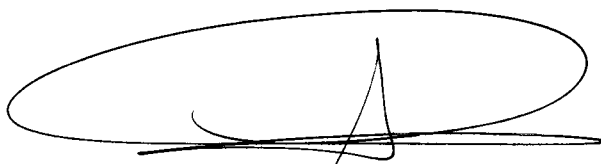
A.D.R.P.

Société à responsabilité limitée
au capital de 6.750,00 euros
Siège social : 1 Rue Goulebenèze
17110 SAINT GEORGES DE DIDONNE
508 946 944 RCS SAINTES

COMPTES CLOS AU 30 SEPTEMBRE 2023

**COMPTES SOUMIS A L'APPROBATION
DES DECISIONS ORDINAIRES ANNUELLES DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 18 JANVIER 2024**

Pour copie certifiée conforme
Le Gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a vertical stroke and a horizontal base line.

Antoine PIEUCHOT

Désignation de l'entreprise : ADRP Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 1 RUE GOULEBENEZE 17110 ST GEORGES DE DIDONNE Durée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 5 0 8 9 4 6 9 4 4 0 0 0 3 2Néant ☐ *

				Exercice N clos le, <u>3 0 0 9 2 0 2 3</u>		N-1 <u>3 0 0 9 2 0 2 2</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		Net 4	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB					
	Frais de développement *	CX					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF					
	Fonds commercial (1)	AH	244 395	AI	244 395	244 395	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	89 259	AS	79 461	9 799	17 103
	Autres immobilisations corporelles	AT	40 095	AU	35 829	4 265	566
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	3 553	BI	3 553	3 553	
	TOTAL (II)	BJ	377 302	BK	115 290	262 012	265 617
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	19 742	BM		19 742	13 710
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY			
CREANCES	Autres créances (3)	BZ	78 001	CA		78 001	84 840
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	50 000	CE		50 000	
	Disponibilités	CF	353 879	CG		353 879	498 308
DIVERS	Charges constatées d'avance (3)*	CH	754	CI		754	3 022
	TOTAL (III)	CJ	502 376	CK		502 376	599 880
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	879 678	IA	115 290	764 388	865 497
Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	3 553	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :			Créances :	

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2023

Page 19

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>ADRP</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :6.....7.50.....)	DA	6 750	6 750
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	750	750
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	477 720	466 372
	Report à nouveau	DH		
	R SULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	161 722	176 348
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	646 943	650 221
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	32 844	52 948
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	14 548	25 088
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	29 467	35 862
	Dettes fiscales et sociales	DY	40 586	101 377
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	117 445	215 276	
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	764 388	865 497	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Ecart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	105 356	162 328
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Compte tenu du fait non significatif, les éléments d'actifs n'ont pas été retraités par composants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	244 395		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	96 476		2 300
Installations générales agencements aménagements divers	32 928		4 298
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 142		
TOTAL	133 546		6 598
Prêts, autres immobilisations financières	3 553		
TOTAL	3 553		
TOTAL GENERAL	381 494		6 598

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			244 395	244 395
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		9 517	89 259	89 259
Installations générales agencements aménagements divers			37 226	37 226
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 273	2 869	2 869
TOTAL		10 790	129 354	129 354
Prêts, autres immobilisations financières			3 553	3 553
TOTAL			3 553	3 553
TOTAL GENERAL		10 790	377 302	377 302

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	79 373	9 605	9 517	79 461
Installations générales agencements aménagements divers	32 928	396		33 324
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 576	203	1 273	2 505
TOTAL	115 877	10 204	10 790	115 290
TOTAL GENERAL	115 877	10 204	10 790	115 290

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	9 605				
Instal. générales agenc. aménag. divers	396				
Matériel de bureau informatique mobilier	203				
TOTAL	10 204				
TOTAL GENERAL	10 204				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	3 553	3 553	
Impôts sur les bénéfices	6 002	6 002	
Taxe sur la valeur ajoutée	509	509	
Groupe et associés	69 016	69 016	
Débiteurs divers	2 474	2 474	
Charges constatées d'avance	754	754	
TOTAL	82 308	82 308	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	210	210		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	32 634	20 544	12 090	
Fournisseurs et comptes rattachés	29 467	29 467		
Personnel et comptes rattachés	14 273	14 273		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 129	15 129		
Taxe sur la valeur ajoutée	8 187	8 187		
Autres impôts taxes et assimilés	2 997	2 997		
Groupe et associés	14 548	14 548		
TOTAL	117 446	105 356	12 090	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	20 315			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
parts sociales	10.0000	750		75	675

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
restaurant	244 395			244 395	
Total	244 395			244 395	

Le fonds commercial est constitué par les éléments incorporels du fonds de commerce qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparée au bilan, et qui concourent au maintien ou au développement du potentiel d'activité de l'entreprise.

La valeur brute correspond à la valeur d'acquisition ou à la valeur d'apport. Les fonds créés par l'entreprise elle-même ne sont pas immobilisés. La valeur d'inventaire est égale à la valeur actuelle, définie comme la valeur la plus élevée de la valeur vénale (valeur de réalisation nette des coûts de sortie) ou de la valeur d'usage.

La durée d'utilisation du fonds commercial est présumée non limitée.

Le test de dépréciation obligatoire à la clôture de chaque exercice comptable n'a pas conduit à une dépréciation.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 056
Dettes fiscales et sociales	16 251
Total	19 307

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	754
Total	754